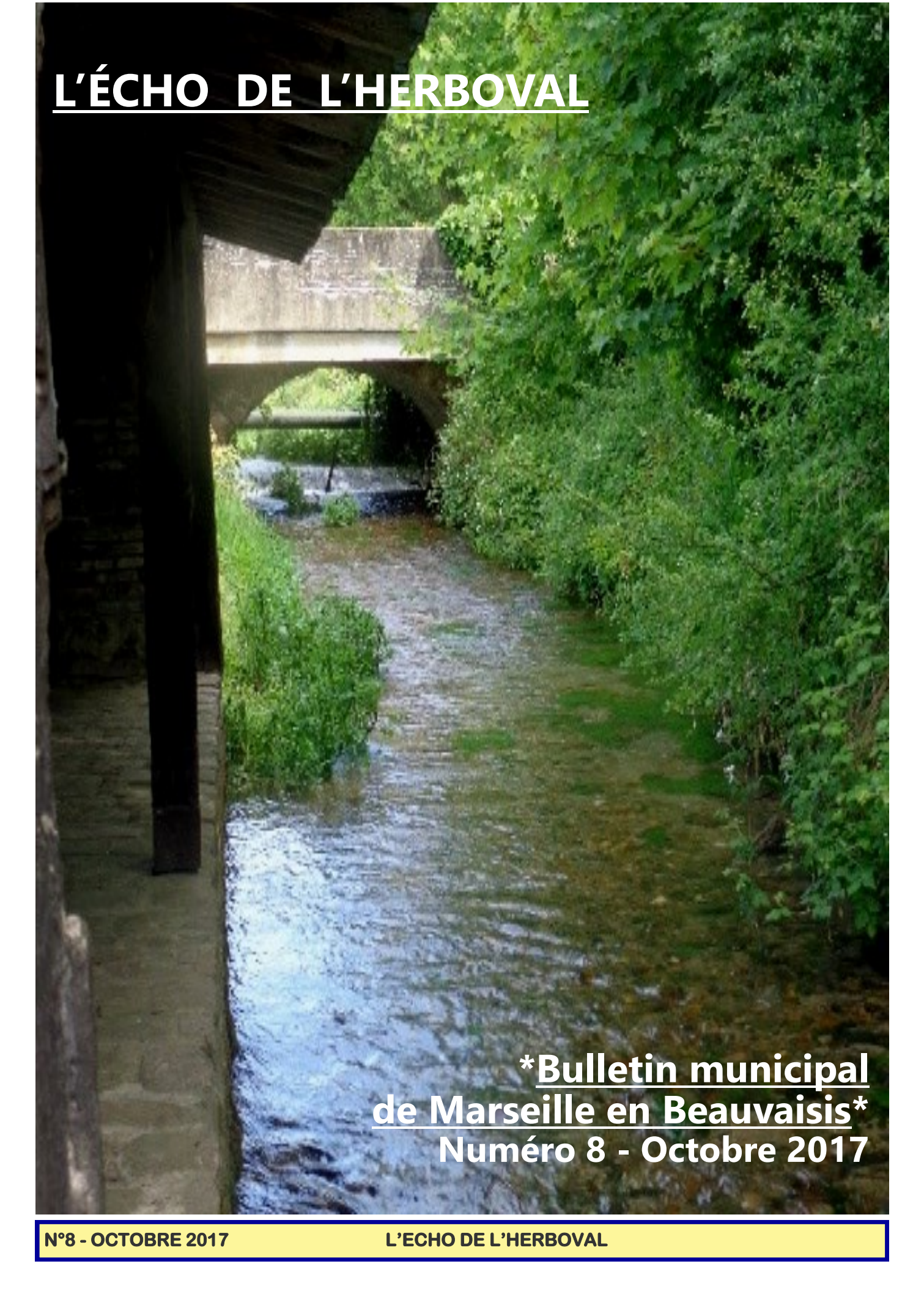


L'ÉCHO DE L'HERBOVAL



***Bulletin municipal
de Marseille en Beauvaisis***
Numéro 8 - Octobre 2017

Au SOMMAIRE de ce numéro 8 :

Page 3 =	Le mot du Maire.
Pages 4 + 5 =	Histoire de la rue du Général Leclerc.
Page 6 =	Le tennis-club de Marseille se porte bien.
Page 7 =	Le Grenier Vert, recyclerie de la Picardie Verte.
Page 8 =	Les boulistes.
Page 9 =	Notre brocante annuelle.
Pages 10 + 11 =	Coin lecture : "Bethléem".
Page 12 =	Les bornes de recharge électrique.
Page 13 =	Le Service Civique, qu'est-ce que c'est ?
Page 14 =	À vos papilles : Soupe de champignons à la bière.
Page 15 =	La bibliothèque de Mademoiselle Lucie.
Page 16 =	Yoga pour tous.
Page 17 =	De nouveaux commerçants à Marseille.
Page 18 + 19 =	Les bienfaits des huiles végétales.
Page 19 =	Quelques manifestations.



Chers concitoyens,

A la rentrée, début septembre, une classe avait été fermée. Grâce à l'action de tous, après la visite de l'Inspecteur d'Académie, nous avons obtenu l'annulation de cette fermeture, pour le plus grand bien des enfants et des enseignants.

Cet été, plusieurs chantiers ont été réalisés :

- ⇒ un nouveau bâtiment pour le foot-ball,
- ⇒ l'entrée du stade goudronnée,
- ⇒ l'extrémité de la rue de Choqueuse réhabilitée,
- ⇒ une aire de jeux pour les jeunes enfants a été réalisée ; elle complète les installations sportives de la commune,
- ⇒ la rue Saint Paul est actuellement réaménagée ; le stationnement n'y sera autorisé qu'aux voitures.

Comme à chaque numéro de l'Herboval, je vous rappelle quelques règles de civisme : le stationnement à respecter, ne pas jeter de lingettes dans les WC, les déjections des chiens et les mégots à ramasser, les ordures à ne pas déposer n'importe où . Vous avez à votre disposition une déchetterie et une recyclerie.

Une bibliothèque « libre-service » va être installée place de la Gare : vous empruntez librement, vous lisez, vous rapportez le livre. Je compte sur la bonne volonté de chacun et je vous souhaite un bel automne.

Le Maire, Marie DUBUT.

Histoire des rues de Marseille : la rue du Général LECLERC

À l'exception des pavés, voici la rue du Général Leclerc jusqu'à la fin des années 1960.



Entre le numéro 95 et le numéro 113 (ancienne école des grands), sur la partie droite en direction de Grandvilliers se tenaient 8 maisons d'habitation tassées les unes contre les autres à la place des trois pavillons actuels. Ces maisons en bordure de route étaient dotées de quelques marches qui encombraient la totalité du minuscule trottoir. Les élèves qui sortaient de l'école devaient sauter sur les marches ou descendre sur la chaussée. Devant la maison située au numéro 95 un jardinet était toujours bien fleuri.

Sur la partie gauche, entre le numéro 100 et le numéro 108 se trouvaient 3 maisons en bordure de route.

La route était étroite et la circulation s'intensifiait progressivement.

C'est au cours de la réunion du Conseil Municipal du 24 janvier 1960 que fut évoquée pour la première fois, dans la cadre du plan d'urbanisme, la nécessité d'élargir la route entre l'église et l'école compte tenu du danger, de l'évolution du tourisme vers les plages du nord et du transport routier. Puis toutes les transactions administratives – accord du ministre des travaux publics et des transports, expropriation des immeubles concernés... - furent entreprises aux cours des années qui suivirent.

Un autre point devait être envisagé, le relogement des habitants de ces maisons. Certaines familles achetèrent un autre bien dans le village, d'autres furent relogées aux « murets blancs » lotissement qui venait d'être achevé, et d'autres quittèrent la commune.



C'est vers le printemps 1969 que commença la démolition de toutes ces maisons.



Quartier en cours de démolition

En août 1969, la commune pouvait faire réaliser les trottoirs de cette partie nouvelle de la rue du Général Leclerc.

Monsieur MILLOT se souvient : il a passé son enfance dans ce quartier. La maison de ses parents, d'accès direct sur la rue, comportait un pigeonnier, des ruches, un jardin, une pompe qui servait à l'alimentation en eau aux voisins proches.

La démolition du quartier se déroula alors que ses parents étaient en vacances, ils n'eurent pas à assister aux travaux. Ils quittèrent la commune pour s'installer dans un village voisin.

Article réalisé par Danièle GODDYN, avec le concours d'habitants de Marseille pour les photos et les souvenirs, et après recherches dans les délibérations du Conseil Municipal.



Devinette :
Où se trouvent ces panneaux de rue ?





LE TENNIS-CLUB de MARSEILLE se porte bien...

Ce printemps 2017 étaient engagées 2 équipes senior Hommes, 1 équipe senior Dames, et 3 équipes Jeunes.

Les championnats viennent de se terminer en juin, et **2 montées dans la division supérieure** ont été enregistrées : l'équipe senior A et l'équipe Dames.

Bravo à ces joueurs et joueuses qui travaillent tout au long de l'année aux entraînements hebdomadaires, et en plus dans la joie et la bonne humeur ... le travail finit toujours par payer ...

Composition des différentes équipes du TCM :

Senior A Hommes : MOREAU Benjamin, NOLLET Loïc, HERTOUX Benoît, DELIGNIERES Christophe, HEBERT Cédric et CARLIER Sébastien.

Senior B Hommes : BERNOVAL David, HANNOQUE David, PHILIPPE Sébastien, MILLOT Frédéric, BOUTROUILLE Cyril, LIETARD Michel, LAQUERRIERE Gérald, ROUSSELLE Kévin et BERNOVAL Tom.

Senior Dames : BOUTROUILLE Christelle, HEBERT Johanna, BERNOVAL Sophie, VANHOOREN Amélie, NOLLET Sophie, FLOURY Ingrid, MOREAU Cécile et WARIN Virginie.

11/12 ans garçons : INFANTE Léandro et DUBOIS Edgar.

13/14 ans filles : NOLLET Emma et HEBERT Laurine.

13/14 ans garçons : JEANNIOT Lucas et INFANTE Mateo.

QUELQUES CHIFFRES sur le TCM pour l'année 2016/2017:

- 2 championnats dans l'année (hiver et été),
- 35 enfants licenciés,
- 38 pourcentage de fille/femme inscrites au club,
- 59 matchs joués sur les terrains de Marseille en Championnat d'été,
- 62 nombre total de licenciés,
- 172 heures travaillées par le professeur de tennis (diplômé d'État),
- 264 nombre de balles neuves utilisées pour tous les matchs de toutes nos équipes.



Un essai, une inscription, un renseignement... n'hésitez pas, appelez le **06.21.44.21.74**.

Article rédigé par Loïc NOLLET.

« LE GRENIER VERT » : recyclerie de la Picardie Verte



Installée à THIEULUY-ST-ANTOINE depuis 2014, la recyclerie de la Picardie Verte assure un service de récupération et de revente d'objets en bon état, initialement destinés aux encombrants. Dans un objectif de réduction des déchets et de protection de l'environnement, ces objets proviennent d'une part des deux déchetteries de la Picardie Verte (Feuquières et Frétoy-Grémévillers), d'autre part de ce que les habitants viennent apporter directement. En 2016, c'est un total de 152 tonnes d'objets qui ont ainsi été recyclés, soit en revente bric-à-brac au magasin, soit en revente de matières aux industriels.

Porté par la C.C.P.V. qui a investi l'achat et l'aménagement des locaux dans une ancienne usine de menuiserie, ce service de récupération est confié à l'association "LE GRENIER VERT". Lors des ventes qui ont lieu les Mercredis et Samedis de 14h à 17h30, on trouve de tout au Grenier Vert : ameublement et vaisselle, jouets et vélos, électroménager et outillages, livres et disques, vêtements, ... à très bas prix. Régulièrement des ventes sont organisées selon des thèmes (jardinage, disques, décorations, ...) et connaissent un grand succès.

On peut venir déposer ses encombrants sur place (12 rue du Moulin à Thieuloy-St-Antoine, c'est indiqué) du Mardi au Samedi de 14h à 17h30. Sur rendez-vous, des ramassages à domicile peuvent être faits, en principe les Vendredis matin ; ils sont gratuits pour moins de 3m³. Pour d'éventuels déménagements plus importants, il faut faire un devis.

En développant le recyclage des objets de vie courante, on participe aux efforts de protection de l'environnement, et on accède à prix raisonnable à des objets de seconde vie : c'est tout un plaisir pour les mordus de la brocante !

Contacts : Thibaut ou Armand ou Florian / 03.44.48.07.73. les après-midis.

Article rédigé par Vincent COUROUBLE.



« Les BOULISTES »

« Pétanque et pastis ont ici aussi poussé leurs tentacules » disait Jean-Michel Gardanne en 1989 dans un article du Petit Provençal « Les Marseillais du bout de l'hexagone »

C'est au boulodrome situé entre les terrains de tennis et le stade de foot que se retrouvent les boulistes du 1^{er} janvier au 31 décembre, selon la météo, depuis 25 ans – il est même arrivé qu'ils dégagent la neige pour pouvoir jouer.

Ce rassemblement a un côté intergénérationnel et familial. Ils ne sont pas tous habitants de Marseille, certains viennent de Feuquières, La Neuville, Blicourt..... Les retraités passent la matinée au jardin pour être libres l'après-midi afin de s'adonner à leur sport favori.



L'été les parties peuvent se prolonger jusqu'à 1 h du matin voire plus, grâce au réverbère installé à cet effet.

Ils jouent en doublette, triplète. Les équipes sont constituées par tirage de dés dans une chaussette et un tableau de marque est accroché à un arbre.

« Les parties sont animées. Les boules bien tirées nous sommes fous ; on s'est exclamé. Les boules mal tirées c'est des trous, on reste fair play ! »

À l'unanimité, les membres du groupe demandent que leur terrain de jeu favori soit respecté par tous.

Nous leurs souhaitons encore de nombreuses parties animées.

Article rédigé par Danièle GODDYN et Hervé MARTIN.

BROCANTE VIDE-GRENIER

MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS

Dimanche 15 Octobre



MARSEILLE EN B

BROCANTE

Foire à tout 2017

Uniquement sur réservation
Dimanche 15 octobre 2017
 Rue de la Gare, rue Philéas Lebesgue
 et rue du Bois. Restauration

Nombreux exposants. Buvette. Restauration

Locations aménagées :
 - Intérieures : 2€ le mètre linéaire (minimum 4 mètres si véhicule)
 - Extérieures : 3 à 6€ le mètre linéaire (minimum 4 mètres à 7 mètres)
 - Professionnels : forfait de 40 € (maximum à 7 mètres)
 (Prix de location et de nettoyage réservés aux membres.)

La vente d'articles est interdite. Les inscriptions s'arrêtent le samedi 10 octobre 2017 à 19h00. Les places de 1er étage sont réservées aux membres de l'association.

Lundi 2 Octobre	10h à 19h
Mardi 3 Octobre	10h30 à 19h30
Mercredi 4 Octobre	10h à 19h
Jeudi 5 Octobre	10h30 à 19h30
Vendredi 9 Octobre	11h à 19h
Samedi 10 Octobre	10h30 à 19h30
Dimanche 11 Octobre	10h à 19h
Mardi 13 Octobre	10h à 19h
Mardi 14 Octobre	10h30 à 19h30
Vendredi 15 Octobre	10h30 à 19h30

PERMANENCES POUR RESERVATION DE LA BROCANTE
 à la mairie de MARSEILLE EN BEAUVAISIS
 Salle du conseil municipal
 1^{er} étage

Aucune inscription après le 10/10/2017. aucune réservation ne sera prise en compte sans règlement ; si vous avez un véhicule, vous vous engagez à prendre 4 mètres au minimum.
 06 48 38 04 34



Une semaine auparavant avait eu lieu le **LOTO DE L'ÉCOLE COMMUNALE**, organisé par l'association des parents d'élèves.



BETHLÉEM

(Il existe, non loin de la Baie de Somme, un lieu-dit du nom de Bethléem).

José y voyait de moins en moins. Les essuie-glaces balayaient la neige à mesure qu'elle tombait, mais comme elle tombait dru cela ne suffisait pas. Un 24 décembre, en Picardie, allez comprendre !

La voiture roulait lentement...

Maria, comment te sens-tu ?

Elle geignit plus qu'elle ne répondit.

J'ai mal. Des contractions. Nous n'y serons pas à temps...

D'ordinaire, une demi-heure aurait suffi pour atteindre la clinique de la ville la plus proche, Sainte-Isabelle, qu'on leur avait indiquée. Avec cette neige, rien n'était moins sûr.

Le moteur cessa de tourner rond.

Allons bon ! voilà qu'elle tousse.

La toux ne dura pas. Un ultime hoquet : ce fut l'arrêt complet. En rase campagne. Maria ressentit une contraction plus profonde, serra les dents. Tenir, oh tenir !

José se posta derrière la voiture, après avoir remonté le col de son manteau, une torche électrique à la main... Pas question de laisser Maria seule dans cet état. Peut-être une voiture allait-elle passer ? L'homme s'imaginait mal jouer les accoucheurs occasionnels...

Un moteur !

La 2 CV ronflait, à quarante à l'heure. Le docteur B. ralentit, s'arrêta tandis que le moulin continuait de tourner...

En panne ? C'est intelligent avec cette neige !

José lui braqua la lampe sous le nez, son interlocuteur l'écarta :

Pardon. Je ne sais plus ce que je fais.

Bon. Mais... vous n'êtes pas seul ?

Un gémissement lui répondit.

Éclairez-moi...

Il examina le visage, beau quoique pâle, celui d'une jeune femme brune ; il écarta les mains croisées sur un ventre bien rond. Elle poussa un « oh » de douleur.

Pensez-vous que nous atteindrons la clinique ? s'enquit José.

Jamais de la vie ! je suis médecin et je commence à croire que la Providence m'a placé sur la bonne route. Votre femme, aidez moi à l'installer à l'arrière de la 2 CV, vous trouverez une couverture. Ensuite, nous pousserons votre voiture sur le bas-côté de la route.

Vite ! Je vous en supplie, faites vite, articula Maria.

Deux minutes plus tard, tous trois redémarrèrent. José se retournait sans cesse, tenait la main de sa compagne ou lui essuyait le front en souriant.

Tout ira bien.

Oh ! ah !

Du courage Madame, nous y voici.

Ce n'est pas la clinique, s'inquiéta José.

C'est tout comme.

Où sommes-nous ?

À Bethléem.

Le docteur B. farfouilla dans sa poche, trouva la clé, ouvrit. Les deux hommes soutinrent la jeune femme épuisée, l'étendirent sur la couette bordeaux d'un lit. Serviettes, cuvette, eau chaude, caresses de José, respiration ahanante de Maria. Quant à B., tranquille, il retroussa les manches de sa chemise : « *À la campagne, si vous manquez de sang-froid, inutile de prétendre exercer la médecine* » bougonna-t-il.

Une demi-heure de travail, trois quarts d'heure tout au plus...

Le bébé vient. Poussez, poussez ! Oui, bien !

José avait la gorge sèche, regardant tour à tour sa femme en sueur et les gestes experts du médecin.

À minuit moins le quart vint la délivrance, à minuit juste fut coupé le cordon. L'enfant, un garçon, reçut sa première fessée, et Maria ferma les yeux, à bout de forces, heureuse.

Comment le prénommez-vous ?

Nous avons prévu François, mais ce sera François-Jésus. Pensez donc, la nuit de Noël !

Le docteur B. sifflota « Il est né le divin enfant 🎵 ».

Le 24 décembre 19.., à BETHLÉEM. Vous l'avez sur la carte : un hameau, un lieu-dit où l'on ne trouverait même pas une boulangerie. C'est en pays picard.



Après Roger WALLET, nous voici à la découverte d'un autre auteur picard contemporain, Henri HEINEMANN et son conte de Noël !

Henri Heinemann est né en 1927. Écrivain et critique littéraire, il a travaillé notamment au *Courrier Picard*. Il a été maire de Cayeux sur Mer de 1977 à 1983 ...

Il a publié une trentaine de livres, récits et poèmes. Il est décoré de la Légion d'Honneur.

Article rédigé par Nicole DUCROCQ.

Une borne de recharge pour les voitures électriques

Avez-vous remarqué que depuis cet été sur le parking en face de la mairie, deux places ont été réservées autour d'une armoire bleue ? Il s'agit d'une borne destinée à recharger les batteries des voitures électriques.

Sous le nom de **MOUV'OISE**, un service public de l'éco-mobilité, c'est le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60), en collaboration avec l'ADEME, le Conseil

départemental de l'Oise et les Communautés de Communes, qui a décidé d'implanter ainsi sur notre département 107 bornes, soit 214 points de recharge. Cette initiative s'inscrit dans une volonté globale de soutenir les collectivités locales ainsi que leurs habitants dans leurs démarches énergétiques et environnementales.

Précisons que ces bornes n'ont pas vocation à assurer la recharge complète des véhicules (ce qui se fait en principe aux domiciles ou sur les lieux de travail). Ces bornes sont des appoints pour rassurer les utilisateurs de voitures électriques sur leur capacité à compléter leur autonomie en cours de route par

une recharge intermédiaire, ce qui permet de gagner 25 kilomètres d'autonomie en 10 minutes de chargement accéléré ... le temps d'aller faire quelques courses !

Pratiquement, comment ça marche ? L'utilisateur régulier peut commander un badge sur le site

www.mouv-oise.fr : ce badge lui permet de s'identifier auprès de la borne de recharge et d'accéder au branchement, il enregistre les débits et gère les factures(*). Les usagers de passage, non détenteurs de badge, peuvent aussi lancer le fonctionnement de la borne directement depuis le site

www.mouv-oise.fr. Sur la borne comme sur le site, le mode d'emploi est facile à suivre.

Contacts : se60@se60.fr ou www.mouv-oise.fr ou 0310 002423.

Et bonne route !

Article rédigé par Vincent COUROUBLE.

(*) La recharge est gratuite jusqu'au début Janvier 2019. Profitons-en !



Le service civique, c'est quoi ? Pour qui ?

C'est un engagement citoyen permettant aux jeunes de 16 à 25 ans de réaliser une mission, dans l'une des 9 thématiques :

Culture et Loisirs, Éducation pour tous, Mémoire et Citoyenneté, Sport, Santé, Solidarité, Environnement, Intervention d'urgence en cas de crise, Développement international et Action humanitaire.

La durée moyenne du service civique est de 8 mois, pour une mission hebdomadaire de 24 heures.

Les associations loi 1901, les collectivités territoriales, les établissements publics de santé, les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPAD), les centres communaux d'action sociale, les communautés de communes, les établissements de santé privés d'intérêt collectif) sont éligibles au dispositif "Service Civique".

Quelles démarches administratives pour obtenir l'agrément ?

C'est un agrément valable 3 ans, renouvelable.

Dossier téléchargeable : <http://www.civique.gouv.fr/jeunes-volontaires/>
Rubrique "Engagement service civique", puis dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement du service civique.

Quelles sont les obligations d'accueil ?

- Assurer un tutorat (accompagnement dans la mission et au projet d'avenir du volontaire) ;
- Inscrire chaque volontaire en formation civique et citoyenne, et en formation de Prévention et Secours Civique de niveau 1.
- Réaliser un bilan de chaque accueil.

L'accueil d'un volontaire service civique coûte 107,58 €/mois. Le volontaire touche en parallèle une indemnité de l'État de 472,97 € (non imposable).

Article rédigé par Hervé MARTIN.

« Soupe de champignons à la bière »

Ingrédients / pour 2 personnes

- 500 g de champignons de Paris
- 50 cl de bière blonde
- 1 oignon
- 15 g de beurre
- 1 cube de Kubor

- Sel et poivre



- Difficulté : facile / préparation : 15 mn / Cuisson : 25 mn

Commencez par épluchez les champignons... Un peu fastidieux, mais une fois que c'est fait, il n'y a pratiquement plus rien à faire 😊

Épluchez votre oignon et émincez-le.

Dans une casserole anti-adhésive, faites fondre le beurre puis ajouter-y l'oignon émincé et les champignons

Revenir à feu vif pendant 5 minutes.

Couvrez avec la bière. Baissez le feu sur moyen et couvrez.

Laissez cuire pendant 20 minutes.

Mixez ensuite votre préparation et servez immédiatement.

Article rédigé par Éva CRUZ.

Une histoire de village :

La bibliothèque de Mademoiselle Louise.

Tout le monde connaît cette histoire dans le village, m'a-t-on dit. Eh bien non, moi je ne la connaissais pas. Et vous ?

Cela se passe il y a bien longtemps à Marseille-en-Beauvaisis, vers les années 1913/1915. C'est l'histoire de Mademoiselle LOUISE, qui était fiancée à un menuisier qui exerçait dans le village et qui l'espérait en mariage. Malheureusement les parents de cette demoiselle n'étaient pas favorables à cette union, si bien que celle-ci est restée célibataire et que celui-là s'est marié de son côté.

Toutefois, afin qu'elle garde bon souvenir de son amoureux, le prétendant lui a offert un cadeau sur mesure : un cercueil ! Drôle de cadeau, me direz-vous. Mademoiselle Louise se l'est approprié dans son logement comme un meuble de rangement, en le positionnant debout et en le transformant en bibliothèque avec ses rayonnages et un petit rideau pour agrémenter le tout.



Les enfants prenaient plaisir à rendre visite à cette personne, et à visiter sa bibliothèque. La télévision FR3 est venue filmer cette excentricité.

Mademoiselle Louise est décédée à l'âge de 92 ans. Elle a enfin pu utiliser son cadeau à bon escient. Voilà ce qui s'appelle donner une deuxième vie aux choses !

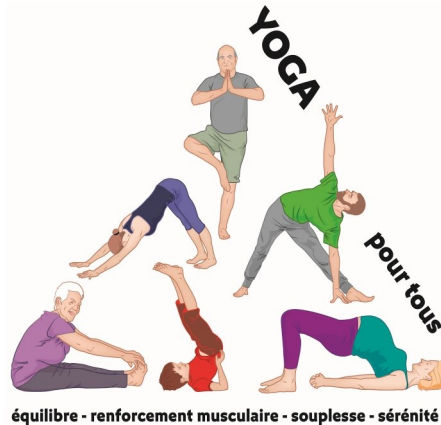


Histoire rapportée par les deux SUZANNE.

Pratiquer le YOGA

« L'homme qui cherche la paix intérieure peut effectuer pour l'obtenir bien des changements dans sa vie extérieure et dans tout ce qui l'entoure, mais des milliers d'hommes qui errent à la surface du globe à la recherche de conditions favorables pour réaliser une telle paix ont dû constater qu'en fait, ils n'y parvenaient pas. C'est que le changement doit se faire en nous dans la vision intérieure ».

Faire une posture de YOGA, science de l'acte respiratoire puis fortifier le corps dans la respiration joue un rôle essentiel physique, mentale et psychique (vue, ouïe, toucher...) la vie, même le mental peut respirer est obligatoire - caisse de résonance de notre



c'est prendre conscience pour s'étirer, assouplir son ensemble. La respiration est dans notre vie quotidienne. Aucun des muscles n'est indispensable à défaut, alors que la conscience est présente. C'est la vie intérieure.

Un pratiquant de YOGA qui, chaque jour s'accorde 10 à 15 minutes d'exercices posturaux, en harmonie avec la respiration et une attention mentale soutenue :

- maintient son corps en bonne santé,
- entretient sa souplesse, sa force, son agilité,
- et procède à une démarche d'intériorisation dans laquelle l'énergie vitale se concentre au lieu de se disperser dans l'agitation extérieure.

Nos actions, nos pensées, nos relations sont sources de joie ou de tristesse, créant du stress et des souffrances. Grâce aux exercices de YOGA, nous pouvons percevoir ces tendances et les dénouer pour retrouver un sentiment de bien-être. Ce sentiment influence notre humeur et nos attitudes envers nous-mêmes et à l'égard de ceux qui nous entourent.

Ainsi, pouvons-nous petit-à-petit transformer profondément notre comportement quotidien. Une pratique régulière réveille au fond de nous-mêmes des règles de savoir vivre telle que la bienveillance, la générosité, le respect. Ces attitudes favorisent une existence heureuse et positive.

Le YOGA est accessible à tous et ne demande pas de compétence particulière. Venez découvrir le groupe qui se réunit TOUS LES LUNDIS de 17h30 à 18h30 au Centre Social Rural de Marseille en Beauvaisis.

Renseignements au 07 81 61 21 87 ou au 03 44 46 26 22

ODETTE, JULIA, MARIE, BRIGITTE, GERARD, SUZANNE, ...

De nouveaux commerçants à MARSEILLE

Sous le nom de **LA PHARMACIE DES TERRES BLANCHES**, Mesdames Estelle **ALLAIS** et Aurélie **KAMINSKI** ont pris la succession de la Pharmacie **FOVEAUX**, 7 et 9 place Warnault à **MARSEILLE** ; téléphone = 0344 462018.

L'équipe est heureuse de vous accueillir du Lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h15 (18h15 le Samedi).



Nous nous présentons, Youcef & Magali **RAHMANI**.
À Marseille-en-Beauvaisis, nous avons repris le Bar-Tabac "Chez Marilyn", que nous avons rebaptisé "**LA CIVETTE**".
Nous sommes ravis depuis notre réouverture du 24 Août, nous rencontrons une clientèle chaleureuse et sympathique.

Au rond-point, 51 rue du Général Leclerc, nous sommes ouverts tous les jours de 6h30 à 20heures, sauf le Mercredi. Notre téléphone = 0344 481073



L'épicerie **VIVAL** change de gestionnaire.
Après quelques années d'ouverture, Monsieur Hassan **AMENTAGUE** cède son magasin à Monsieur Jean-Pierre **RABBÉ**.
Au rond-point, 49ter rue du Général Leclerc ; téléphone = 09.84.47.11.29
Ouvert tous les jours sauf le Lundi de 8h30 à 13h00 et de 15h00 à 20h30 ;
le Dimanche de 9h à 13h et de 16h à 20h.

LES BIENFAITS DES HUILES VÉGÉTALES

DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE.

Une huile végétale est un corps gras extrait d'une plante oléagineuse, c'est-à-dire une plante dont les graines, noix ou fruits contiennent des lipides.

Quelques exemples :



- les huiles d'olive, de tournesol, de colza, d'arachide, d'avocat, de lin, de noisette, de bourrache sont des huiles végétales

- les huiles essentielles (extrait végétal ne contenant pas de lipide), l'huile de paraffine (dérivée du monde minéral), l'huile de vison, le beurre (corps gras extraits du monde animal), ne sont pas des huiles végétales....

Il existe des dizaines et des dizaines d'huiles végétales variées, autant qu'il y a de fruits ou de graines oléagineuses sur terre ; chacune est différente et elles peuvent être multi-usages : elles s'invitent dans notre cuisine, se transforment parfois en remède de santé ou en soin cosmétique et deviennent parfois des « trucs et astuces » pour nous faciliter le quotidien !

Avant toutes choses, il faut savoir que pour prévenir l'oxydation et le rancissement d'une huile végétale, il est important de la protéger de l'air, de la lumière et de la chaleur.

Quelques idées beauté :

- Soin des cheveux secs, fins, frisés ou cassants : pratiquer chaque semaine, un bain capillaire avec soit de l'huile de jojoba, d'argan, d'avocat ou de coco (ou un mélange) ; il s'agit de masser le cuir chevelu et toute la chevelure avec 2 ou 3 cuillères à soupe de ces huiles, laisser poser sous une serviette (ou du film étirable) pendant au moins 40 minutes et rincer avec un shampoing doux ensuite...

- Démaquillage, en imbibant une éponge ou un coton d'abord avec un peu d'eau tiède puis avec une huile d'amande douce ou de noyau d'abricot... Terminer en rinçant bien le visage avec de préférence une eau florale ou un tonique.

- Soin des lèvres gercées ou sèches : appliquer une ou plusieurs fois par jour une pointe de beurre de karité ; soin 100% naturel contrairement aux sticks à lèvres industriels contenant des dérivés du pétrole !

Trucs et astuces au quotidien

- Chewing-gum dans les cheveux : imbiber la mèche atteinte avec de l'huile d'olive ou de tournesol, frottez un peu puis enlever doucement avec les doigts ou un peigne fin.

- Cuir abîmé : le frotter à l'aide d'un chiffon doux imbibé d'huile d'amande douce ou de tournesol. Attention, le cuir doit être dépoussiéré avant !

- Fleurs coupées : pour garantir aux fleurs coupées une vie plus longue, insérer dans le vase un coton imbibé d'huile de tournesol ou d'olive...

- Peinture sur les mains : moins agressive que les produits industriels, l'huile végétale (olive, tournesol, colza, pépins de raisin...) permet en frottant énergiquement sur les taches de les faire disparaître, rincer ensuite les mains à l'eau chaude et au savon.

(Pour plus d'idées ou d'information, n'hésitez pas à consulter le livre de Julien Kaibeck :
« Les huiles végétales c'est malin ! »)
Article rédigé par Nicole DUCROCQ.

QUELQUES MANIFESTATIONS.

Le samedi 8 Mai a eu lieu la
COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE 39-45.
Un défilé au monuments aux morts fut suivi d'un cocktail à la mairie.



Le samedi 17 juin a eu lieu **LA KERMESSE DE L'ÉCOLE** : le temps était magnifique, les enseignantes avaient minutieusement préparé avec leurs élèves le spectacle " Chants et danses d'après guerre " ...

Des personnes de la maison de retraite étaient présentes, avec leurs accompagnatrices ; ce thème étant celui qui les avaient réunies cette année, au cours des rencontres inter-générationnelles avec les élèves de CM2.

Les parents et habitants de la commune ont répondu nombreux à cette manifestation annuelle. L'organisation sans faille était assurée comme habituellement, par les membres du comité de parents d'élèves...

Les efforts de tous furent récompensés: ce fut une très belle réussite et dans une ambiance très sympathique!





STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !!!

Jetées dans vos WC, les lingettes ou autres déchets, causent de graves problèmes pour le réseau d'assainissement :

- Canalisations bouchées.
- Pompes de relèvement des eaux usées abîmées.
- Perturbation du fonctionnement de la station

Si vous voulez éviter une augmentation du tarif, ou de vos impôts , je vous conseille d'utiliser correctement vos lingettes !!!

NON !!!



OUI



CHIENS



Photo prise en avril 2017 derrière

la salle des fêtes !!!!

Près des toilettes

pour chiens.

**Vous ne ramassez pas
les crottes de votre chien.**

Vous ne respectez pas les lieux.

Vous n'avez aucun civisme.

Vous n'avez pas respecté les règles.

Vous êtes verbalisé !!!!

**Les premières contraventions
ont été dressées.**

**GARDONS
NOTRE COMMUNE PROPRE**

Nuisances, Tapages nocturnes...

Pourquoi la commune reçoit constamment des plaintes:

- Musique nocturne trop forte,
- Aboiement intempestif ,
- Dépôts de déchets sauvages,

Pouvez vous penser au bien être de chacun ? !!!

**Respectez vous et respectez vos voisins !!!
d'entre nous !!**

INFRACTIONS

Monsieur Vincent VIGUOINE et Monsieur François OVIEVE, nommés agents de surveillance de la voie publique sont habilités à relever les infractions suivantes selon la réglementation prévue et codifiée :

ARTICLE	TYPE D'INFRACTION	TARIF
Article R.417-10 du Code de la route	L'arrêt ou le stationnement gênant est puni de l'amende forfaitaire prévue pour les contraventions de la 2 ^{ème} classe	35 €
Article R.633-6 du Code pénal	Déjections canines et mégots de cigarettes en lieu public ou privé est puni de l'amende forfaitaire prévue pour les contraventions de la 3 ^{ème} classe	68 €
Article R.1334-31 et R.1337-7 du Code de la santé publique	Les aboiements intempestifs sont punis de l'amende forfaitaire prévue par les contraventions de la 3 ^{ème} classe	68 €
Article R.623-2 du Code pénal	Le tapage nocturne est puni de l'amende forfaitaire prévue pour les contraventions de la 3 ^{ème} classe	68 €
Article R.417-11 du Code de la route	L'arrêt ou le stationnement très gênant est puni de l'amende forfaitaire prévue pour les contraventions de la 4 ^{ème} classe	135 €



**PERMANENCES
CONSULTATIONS JURIDIQUES
A LA MAIRIE DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS**

Les avocats du barreau de Beauvais:

10 juin 2017

16 septembre 2017

18 novembre 2017



Permanences à la mairie

Le Maire et les Adjointes : le samedi de 10h00 à 12h00, et sur rendez-vous.

Assistante sociale : prendre rendez-vous auprès de la **Maison Départementale de la Solidarité et des Familles** à Grandvilliers / Tél. : 03.44.10.80.00.

Nooé-emploi : le premier lundi du mois, de 14h00 à 16h00 / Tél : 03.44.13.37.70.

Maison de l'emploi et de la formation (Mission Locale) : les jeudi et vendredi après-midi sur rendez-vous avec Mme Murielle OVIÈVE, conseillère en insertion / Tél : 03.44.13.31.31.

Salle des fêtes : réservation auprès de Mr Roger KRAWCZYK / 03.44.46.96.17, ou Mr Sébastien TARDIVEAU / 03.64.19.60.08.

Informations et adresses utiles

Bibliothèque municipale : 49 bis rue du Général Leclerc / tél. : 03.44.46.15.71.

e-mail : bibmarscarole@gmail.com

École Marie CURIE : 2 rue des Potiers / tél : 03.44.46.21.32. / **blog** : mariecuriemarseille.blogspot.com

Collège Philéas LEBESGUE : 7 rue des Potiers / tél : 03.44.13.37.37./ **fax** : 03.44.13.37.39.

PEP 60 : Antenne Nord S.S.S.I. : 79 rue du Général Leclerc / tél : 03.44.15.57.19.

Perception : 1 rue de Rouen - 60210 GRANDVILLIERS / tél : 03.44.46.77.37./ **fax** : 03.44.46.74.90.

Maison de retraite : Hospice Bléry : 84, rue du Général Leclerc / tél : 03.44.46.20.07.

La Poste : rue Philéas Lebesgue / tél (guichet) : 03.44.13.31.43.

Gendarmerie : 2 rue du Général Leclerc / tél : 03.44.13.42.17.

Restaurant du cœur : Mairie, 79 rue du Général Leclerc / tél : 06.77.65.98.96. Distributions les Mardis à 13h30.

AVIS À NOS LECTEURS :

Ce bulletin municipal, gratuit, adressé aux habitants de MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS, distribué dans toutes les boîtes-aux-lettres, est accessible à tous. Vous êtes invités à y participer à votre tour, en nous proposant des articles, des informations, des illustrations, ... ainsi que vos remarques.



La Commission Communication,
03.44.46.20.11.
mairie.marseillebvs@gmail.com

Bonne lecture !